

## **Nouvelles règles en quelques chiffres clés :**

**1** m de distance à respecter en permanence entre les personnes

**5** m entre chaque zone de pratique

**10** personnes maximum dans le gymnase (dont l'animateur)

### **Par ailleurs, chaque pratiquant s'engage à :**

- > avoir lu et accepté les règles du protocole ci-joint ;
- > mentionner son nom sur la feuille de présence journalière ;
- > venir avec son matériel personnel : tapis de sol ou serviette de plage, bouteille d'eau, ma serviette, et solution hydro alcoolique ou lingettes ;
- > suivre le plan de positionnement annexé, puis ne pas se croiser ;
- > se laver les mains en entrant puis en partant
- > ne pas utiliser les douches et les vestiaires
- > ne pas s'attarder dans le gymnase à moins de 1 m les uns des autres

**Ayons tous du bon sens ! En respectant ces quelques règles, nous pourrons tous à nouveau accéder à notre sport favori en toute sécurité !**

## **Protocole de reprise de la gymnastique par l'ASPTT SOISSONS**

### **1. Préparation de la salle et des séances**

- ✓ Le nombre des pratiquantes est limité à 10 (dont l'encadrant) ;
- ✓ Aucune chaise ou banc ne doit être mise dans la salle ;
- ✓ Les aires de pratique sont espacées entre elles de l'ordre de 5 m conformément au plan annexé ;
- ✓ Affichage des gestes barrières à l'accueil de la salle ;
- ✓ Les responsables de l'accueil, qui veillent au respect de l'ensemble des règles du présent protocole, sont Marie-Edith PASTISSIER, Valérie SEDARD, Kaïs DJEBARA ou Florent MONCHAUX ;

### **2. J'arrive au gymnase**

- ✓ Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires ...) ne doit pas se rendre dans un gymnase ;
- ✓ Respecter les règles de distanciation sociale en vigueur pour vos déplacements en toutes circonstances ;
- ✓ Nettoyage obligatoire des mains (gel hydro alcoolique ou eau savonnée) à l'arrivée ainsi qu'au départ ;
- ✓ Toutes les pratiquantes s'inscrivent nominativement sur le registre journalier ; les accompagnateurs (parents, ...) restent dehors,
- ✓ Le club conserve la liste des participants de chaque séance.

### **3. Avant la séance, le club doit :**

- ✓ Faire entrer toutes les pratiquantes ensemble, en respectant une distance d'au moins 1 m entre chaque personne ; en tout état de cause on ne se croise pas ;
- ✓ Fermer obligatoirement les vestiaires et les douches collectives ;
- ✓ Faire respecter l'interdiction de correction manuelle pour les entraîneurs ;
- ✓ Fermer les rangements de stockage d'équipements techniques d'utilité régulière ;
- ✓ Faire respecter les gestes barrières ;
- ✓ Faire respecter le port d'un masque lorsque la distance de 1 m entre les personnes ne peut être respecté ;

### **4. La ville doit :**

- ✓ Désinfecter régulièrement les sanitaires et mettre à disposition obligatoirement du savon et serviettes jetables pour le lavage et l'essuyage des mains ;
- ✓ Désinfecter régulièrement les parties techniques de la salle ;
- ✓ Arrêter l'extraction mécanique de l'air dans la salle ;

### **5. Durant la séance, je dois :**

- ✓ Apporter mon propre matériel (tapis de sol ou serviette de plage, ...), ma bouteille d'eau pour m'hydrater, ma serviette pour me sécher, et une solution hydro alcoolique ou des lingettes ;
- ✓ Isoler le matériel dont je ne me sers pas à plus de 1 m du matériel inutilisé par les autres pratiquants ;
- ✓ Ne jamais serrer la main ou embrasser les personnes présentes ;
- ✓ Respecter une distance d'un mètre minimum avec quiconque durant mes déplacements.

### **6. J'ai fini la séance, je dois :**

- ✓ Ramasser mes affaires ;
- ✓ Ne jamais serrer la main ou embrasser les personnes présentes ;
- ✓ M'assurer qu'il ne reste aucun effet personnel dans la salle ;
- ✓ Respecter une distance d'un mètre minimum avec quiconque jusqu'à la sortie.

